

Bruxelles, 14.01.2021, embargo jusqu'à 17:40 CET

Cofinimmo fait construire l'extension d'un complexe de soins à Louvain (Belgique)

Aujourd'hui, Cofinimmo (symbole Euronext Bruxelles : COFB) a conclu un accord relatif à l'acquisition de la totalité des actions de la SRL Home Vogelzang OG. Cette société possède les droits réels sur un terrain situé à Louvain, dans le Brabant flamand. Ce terrain verra la construction d'une extension à un complexe existant. Le projet sera donné en emphytéose à VZW Home Vogelzang, qui exploite déjà le complexe existant, et ce, pour une période de 27 ans, à compter de la réception provisoire des travaux.



Jean-Pierre Hanin, CEO de Cofinimmo: « Avec ce projet, Cofinimmo poursuit l'expansion de son portefeuille d'immobilier de santé en Belgique. Nous sommes également heureux de pouvoir contribuer, grâce à notre expertise immobilière et à notre approche intégrée, au développement d'institutions telles que VZW Home Vogelzang, qui ont une vision claire en matière de soins et de développement durable. »

Bruxelles, 14.01.2021, embargo jusqu'à 17:40 CET

1. Le site

L'extension sera adjacente à une maison de repos et de soins et une résidence-services déjà existantes, situées dans un environnement vert à Heverlee (Louvain, Brabant Flamand). Le complexe de soins est facilement accessible en transports en commun, en vélo et en voiture et dispose également de suffisamment de places de parking, dont un parking pour vélos. Le campus du Gasthuisberg, le plus grand hôpital académique de Belgique, est également situé à proximité. Le bâtiment de quatre étages offrira environ 90 lits sur une superficie de près de 6.500 m².

Pour ce bâtiment, une consommation énergétique inférieure de 30% à la valeur de référence est visée. Pour ce faire, des matériaux modernes et durables seront utilisés. Les dernières techniques et innovations, telles qu'un système de ventilation D¹ dans les espaces de vie et dans les chambres, un éclairage LED, un chauffe-eau solaire et la réutilisation de l'eau de pluie augmenteront le confort des résidents et permettront de minimiser l'empreinte carbone du nouveau bâtiment.

L'extension du complexe existant sera réalisée sous la forme d'un projet turn-key. La réception provisoire des travaux est prévue pour fin mars 2022.

2. La transaction

Cofinimmo fera l'acquisition de 100% des actions de la SRL Home Vogelzang OG. Cette société possède les droits réels sur un terrain situé à Louvain pour les 30 années à venir.

La valeur conventionnelle pour le calcul du prix des actions s'élève à environ 15 millions EUR. Le projet sera donné en emphytéose à VZW Home Vogelzang, qui exploite déjà la maison de repos et de soins et la résidence-services existantes et détient le permis pour exploiter cette extension.

L'emphytéose conclue avec l'opérateur VZW Home Vogelzang est de type triple net² et a une durée de 27 ans, à compter de la réception provisoire de l'extension. La redevance annuelle, qui est conforme au marché, sera due dès la livraison des travaux et sera indexée annuellement suivant l'indice belge des prix à la consommation. À l'expiration des droits réels, le bâtiment reviendra automatiquement à VZW Home Vogelzang. Cette opération sera donc enregistrée dans les comptes de Cofinimmo comme une location-financement.

3. L'opérateur

VZW Home Vogelzang a été fondée en 1958 par la Congrégation des Sœurs du Sacré-Coeur. Après l'ouverture d'une première maison de repos et de soins en 1963, la congrégation a continué son expansion. VZW Home Vogelzang offre des 'soins sur mesure' et garantit des soins de qualité optimale. Les seniors nécessitant des soins importants peuvent être pris en charge dans la maison de repos et de soins, dans un cadre agréable et avec un hébergement adapté, que ce soit pour un séjour de courte ou de longue durée. La résidence-services répond à la demande de confort et d'intimité des seniors encore relativement autonomes, mais qui préfèrent vivre dans un environnement encadré. En outre, VZW Home Vogelzang contribue aux efforts de la collectivité en matière de développement durable, notamment par la récupération des eaux de pluie et l'installation de toitures végétalisées.

¹ Avec un système de ventilation D, il n'y a pas de grilles d'aération au niveau des fenêtres ni dans les murs, ce qui signifie que l'apport d'air frais et l'extraction de l'air intérieur vicié se font mécaniquement par le biais de deux ventilateurs. L'air frais est aspiré à l'extérieur par des valves situées sur le toit ou dans le mur. Ce système a un impact positif sur le niveau d'énergie grâce à un système de récupération de chaleur.

² Les assurances, les taxes et la maintenance sont à charge du locataire.

Bruxelles, 14.01.2021, embargo jusqu'à 17:40 CET

Pour plus d'information :

Jochem Binst

Head of External Communication & IR
Tél. : +32 2 373 60 32
jbinst@cofinimmo.be

Lynn Nachtergaele

Investor Relations Officer
Tél. : +32 2 777 14 08
lnachtergaele@cofinimmo.be

Sébastien Berden

Chief Operating Officer
Healthcare
Tél. : +32 2 373 00 00

Yeliz Bicici

Chief Operating Officer
Offices & Real Estate Development
Tél. : +32 2 373 00 00

À propos de Cofinimmo :

Depuis plus de 35 ans, Cofinimmo investit, développe et gère des immeubles de location. La société possède un patrimoine implanté en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne et en Finlande, d'une valeur d'environ 4,6 milliards EUR. Attentive aux évolutions sociétales, Cofinimmo a pour mission de mettre à disposition des espaces de soins, de vie et de travail de haute qualité pour ses partenaires-locataires au bénéfice direct des occupants. « Caring, Living and Working – Together in Real Estate » est l'expression de cette mission. Forte de son expertise, Cofinimmo a bâti un portefeuille d'immobilier de santé d'environ 2,7 milliards EUR faisant référence en Europe.

Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe de plus de 130 personnes à Bruxelles, Paris, Breda et Francfort.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut de REIT en Belgique (SIR), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA), le régulateur belge.

Au 31.12.2020, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à environ 3,3 milliards EUR. La société applique des politiques d'investissement qui cherchent à offrir à ses actionnaires un investissement à long terme socialement responsable, peu risqué et générant un flux de dividendes récurrent, prévisible et croissant.



www.cofinimmo.com

Suivez-nous sur :

